COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLESELVE
SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 7 AOUT 2017

Étaient présents : MM. Yves BUTIN, Étienne SYRYN, Chrislain LELOIRE, Philippe DÉFOSSÉ, Éric ROUZÉ, Benoît COUTELLIER, Carlos BOLIVAR, Marcel CLERET, Thomas DÉFOSSÉ, Régis HOUDARD

Étaient absents : M. Jean-Pierre BILLARD

Secrétaire de séance : Mr Éric ROUZÉ

Après avoir pris connaissance du compte-rendu des délibérations de la séance du 30 juin 2017, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

1) 2017-20 : Choix de l'entreprise concernant les travaux impasse du Quesnoy

Monsieur le Maire explique aux membres présents, qu'à l'issue de la procédure adaptée, en application du code des marchés publics décidés par le conseil concernant les travaux d'assainissement pluvial, de bordurage, de cheminements piétons et accès pompiers impasse du Quesnoy.

L'ouverture des plis a été fixée au 27 juillet 2017, et que le choix s'est porté sur l'entreprise :

- **PIVETTA**

Pour un montant de :

- **72 160.75 € HT**

La mission de maîtrise d'œuvre est confiée à Monsieur François KLECZEWSKI pour un montant de

- **7 275.00 € HT**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Approuvent ce choix et décident de procéder à la dévolution des travaux,
- Autorisent M. le Maire à signer le marché correspondant à cette somme ainsi que l'ensemble des documents afférents à ces travaux,
- A procéder à la notification à l'entreprise afin d'assurer l'ordre de commencement de travaux

2) Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée suivent les signatures.

Monsieur BUTIN Yves

Monsieur SYRYN Étienne

Monsieur DEFOSSE Thomas

Monsieur HOUDARD Régis

Monsieur BOLIVAR Carlos

Monsieur CLERET Marcel

Monsieur COUTELLIER Benoît

Monsieur ROUZE Éric

Monsieur LELOIRE Chrislain

Monsieur DEFOSSE Philippe

Monsieur BILLARD Jean-Pierre